

COMMUNE DE LESCURE D'ALBIGOIS - 81380

REGISTRE DES DELIBERATIONS**DÉCISION DU MAIRE N°52/2026****Virement de crédit n° 6 budget général 2026****LE MAIRE DE LA COMMUNE,**

- Vu la délibération du conseil municipal n°13/2026 portant délégation d'attributions du conseil municipal au maire,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur,
- Vu la délibération du conseil municipal n° n°21/2026 du conseil municipal du 27 avril 2026 portant adoption du budget primitif 2026 du budget communal et autorisant monsieur le maire, conformément aux dispositions prévues par l'instruction budgétaire et comptable M57, à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des crédits inscrits dans chaque section,
- Considérant la nécessité d'ajouter des crédits budgétaires sur l'opération budgétaire 233 « acquisition mob/mat. Informatique » pour procéder au renouvellement d'une partie du parc informatique communal afin d'assurer la continuité et la sécurité du fonctionnement des services,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Il est procédé à un virement de crédits d'un montant de 15 000 € vers le compte 21838 « autre matériel informatique » - opération 233 « acquisition mob/mat. Informatique » - fonction 020 « administration générale de la collectivité » depuis le compte 2041512 « bâtiments et installations » - fonction 510 « services communs »,

ARTICLE 2 : Monsieur le Responsable de l'administration générale et de la coordination des services et Madame la responsable du service de gestion comptable d'Albi sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de cette décision.

Fait à Lescure d'Albigeois,
le 8 septembre 2026

Le Maire,

Bernard DELBRUEL

